



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 18 Octobre 2018

RAPPORT N° 18.05.07 – Démarche Open Data régionale : plateforme de publication des données et animation régionale

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

Monsieur le Président,

La compilation, la synthèse et la communication d'informations pertinentes à l'attention des citoyens et un enjeu de longue date pour les collectivités. C'est néanmoins une mission complexe qui peut conduire à des erreurs, voire à des dérives.

Il est déjà arrivé à notre Région d'externaliser la mission de collecte et de diffusion de données pouvant être utiles à nos concitoyens, quitte à payer deux fois pour un service qui n'est pas à la hauteur des résultats escomptés.

Lors de la commission permanente de janvier 2018, notre groupe a soulevé le sujet de la subvention de 6 629€ versée à la « confédération paysanne » pour l'animation du site internet « Consommer sans OGM en Région Centre ». Il s'agit d'une plateforme dont la mission est de référencer les producteurs, distributeurs et restaurateurs engagés à fournir des produits alimentaires sans OGM dans notre Région.

Un beau sujet pour démontrer l'utilité de l'Open Data.

6 629€ pour quoi ? Et bien pour rien... ou pas grand-chose. Cette année, 3 articles ont été publiés dans la rubrique « actualités » du site, et encore s'agit-il de courtes brèves récupérées ailleurs sur la toile. L'éditorial de la vice-présidente de la Région... Marie Madeleine Mialot, vice-présidente de la précédente mandature donc, s'affiche fièrement en page d'accueil, malgré le courrier que Michel Chassier vous a adressé en début d'année pour vous alerter, Monsieur le Président.

L'inventaire des producteurs, distributeurs, restaurateurs est tout sauf exhaustif. Par exemple, aucun des trois magasins de type « biocoop » présents sur Chambray-lès-Tours ne sont référencés, alors qu'une simple recherche sur Google Maps permet de les identifier en moins d'une minute.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Sans parler des nombreux producteurs bios de nos territoires également absents de cette plateforme. Plus qu'une négligence, il s'agit d'une tromperie financée par les deniers de notre collectivité puisque cela pourrait laisser penser à nos concitoyens qu'il n'existe aucune alternative près de chez eux alors qu'un producteur bio pourrait se trouver à quelques kilomètres.

A titre de comparaison, la plateforme « Biocentre » (www.bio-centre.org), association également soutenue par le Conseil Régional, réalise ce travail de manière bien plus efficace et exhaustive. Nous sommes donc étonnés de constater que vous puissiez accorder cette subvention en doublon pour un travail beaucoup moins bien réalisé.

A quoi ces 6 600€ ont-ils bien pu servir ce n'est pas pour maintenir à jour cette plateforme ... ?
(... Nous espérons au moins que les merguez des barbecues de la Confédération Paysanne viennent de producteurs bios et locaux.)

Nous réitérons notre demande de suspension de la subvention accordée lors de la commission permanente du 19 janvier 2018, et le remboursement de toute somme déjà versée au titre de l'année 2018.

Plus globalement, je souhaite à l'instar de mon collègue Matthieu Colombier alerter notre assemblée sur les dangers d'une politique de données ouvertes mal conçue.

Je vous remercie.

